



Nombre de délégués
en exercice : 55

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 13 MARS 2023

A la suite d'une convocation du 07 mars 2023, les membres du Comité Syndical du Sydème se sont réunis au siège administratif sis 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 13 mars 2023 à 17h sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydème.

- ✓ **Etaient présents : 27**
Mesdames, Messieurs Roland ROTH, Philippe SCHUTZ, Pierre LANG, Mireille CINQUALBRE, Germain DERUDDER, Jean-Claude HEHN, Jean-Paul HILPERT, Jean-Luc JEHIN, Gilbert SCHUH, Bernard CLAVE, Freddy LITTY, Pascal HELFENSTEIN, Gabriel GLATH, Francis SCHORUNG, Marc SENE, Jean-Jacques WURSTEISEN, Christian CLEMENT, Etienne HOFFERT, Gérard THIEL, Hubert BUR, André DUPPRE, Simone RAMSAIER, Jean-Claude HUBERT, Joël ROMANG, Serge STEBLER, François GATTI, Pierre THIL.
- ✓ **Représentés : 2**
Madame, Monsieur, Sabrina HASSINGER représentée par Gaetano CIGNA, Durkut CAN représenté par Michel ROUCHON.
- ✓ **Excusés : 10**
Madame, Messieurs Alexandre CASSARO, Claude KLEIN, Chantal PLATTE, Hubert BOURING, Jean-Luc LUTZ, Antoine FRANKE, Gabriel WALKOWIAK, Roland GLODEN, Bernard PETRY, Bernard COLBUS.
- ✓ **Excusés ayant donné procuration : 12**
Mesdames, Messieurs Cyrille FETIQUE a donné procuration à Bernard CLAVE, Dominique LIMBACH a donné procuration à Freddy LITTY, Joël NIEDERLAENDER a donné procuration à Roland ROTH, Jean MEKETYN a donné procuration à Pascal HELFENSTEIN, Jean-Paul TINNES a donné procuration à Christian CLEMENT, Luc BALLASSE a donné procuration à Gérard THIEL, Emmanuel THIRY a donné procuration à Etienne HOFFERT, Roselyne DA SOLLER a donné procuration à Philippe SCHUTZ, Ginette MAGRAS a donné procuration à Mireille CINQUALBRE, Cathia HEIM a donné procuration à Joël ROMANG, David SUCK a donné procuration à Serge STEBLER, Salvatore FIORETTO a donné procuration à François GATTI.
- ✓ **Absents : 4**
Messieurs Guy BORN, Salvatore COSCARELLA, Pascal LAUER, Emmanuel SCHULER.

04. FINANCES

OBJET : CONVENTION PORTANT SUR LE RECOUVREMENT DES PRODUITS LOCAUX

Afin d'améliorer le niveau de recouvrement des produits mis en recouvrement par le Sydème auprès du comptable public de Saint-Avold, il est proposé aux membres du Comité syndical d'autoriser le Président à signer avec ledit comptable la convention ci-annexée.

2023/21

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

ID : 057-255704900-20230313-202321-DE

S²LOW

Le Comité Syndical,

ENTENDU l'exposé de Monsieur Roland ROTH, Président ;

CONSIDERANT l'intérêt pour le Sydeme et ses membres d'optimiser le recouvrement de ses créances ;

Délibère par :

41 voix pour,
0 voix contre,
0 abstention.

Décide

- D'autoriser le Président à signer avec le comptable du Service de Gestion Comptable de Saint-Avold la convention ci-annexée.

La délibération est adoptée l'unanimité

Fait à MORSBACH le 13 mars 2023

Roland ROTH,
Président



Certifiée exécutoire par le Directeur Général des Services, Jean-Philippe SIEBERT,
Compte tenu de la publication de la délibération, le... **27 MARS 2023**
Et de la transmission en Sous-Préfecture le... **27 MARS 2023**